

Le Congrès de Bordeaux

Le Congrès de Bordeaux, organisé par les groupes du Sud-Ouest, du Centre-Ouest et de l'Ouest, a obtenu un succès dont nous devons féliciter tout particulièrement Mme Dumonteille, présidente du groupe de Bordeaux de l'U.F.S.F. et son Comité.

Un grand nombre de groupes s'étaient fait représenter : la Dordogne, par Mme Roques; la Corrèze, par Mlle Hillon; la Hte-Vienne, par Mme Witz; les Deux-Sèvres, par Mmes Réchard et Granet; le Morbihan, par Mme Roux; le Tarn-et-Garonne, par Mme Codou et Mlle Pommel; la Hte-Garonne, par Mme Texier; les Landes, par Mme Lapeyre. La Vienne et le Lot avaient eux aussi envoyé des délégués et bien entendu la Gironde fut représentée par de nombreuses déléguées de Bordeaux et des environs.

Ajoutons que Mmes Brunschvicg et Kraemer-Bach représentaient le Comité Central.

Comme tous les Congrès fédéraux, celui-ci eut pour but d'étudier, en réunions privées, les modalités du travail à venir, et de faire connaître en réunion publique notre programme et nos buts immédiats. Les questions plus particulièrement étudiées cette année furent : l'entrée des femmes dans les commissions et le rôle des femmes aux prud'hommes, chambres de commerce, tribunaux de commerce, etc. Le congrès eut en outre le privilège d'entendre le rapport de Mlle Maurette sur les femmes contributives, un autre de Mme Witz sur le mariage des enfants assistés ainsi qu'un exposé de Mme Roux sur la situation actuelle des femmes.

Un vœu de Mme Maria Dachary, ainsi libellé fut adopté :

Le Congrès de Bordeaux,

Considérant que le concours des femmes est absolument indispensable au relèvement économique, social et moral de notre pays,

renouvelle ses protestations contre l'état d'infériorité dans laquelle la majorité des sénateurs voudrait encore maintenir les femmes françaises,

et exige la reconnaissance immédiate de tous les droits de la femme au nom de la justice, et dans l'intérêt du pays.

Le meeting qui eut lieu le soir dans la grande salle de l'Athénée fut présidé par M. Benzaac, adjoint au maire, assisté de M. René Caillet, sénateur de la Gironde et de M. Toulet, conseiller général. Mme Dumonteille donna tout d'abord lecture des lettres d'excuse des parlementaires dont un grand nombre manifestèrent une réelle sympathie pour notre cause. Notons d'ailleurs que sur les cinq sénateurs de la Gironde, trois nous sont actuellement acquis ce qui représente un succès, puisque avant les dernières élections sénatoriales, ils étaient tous hostiles au suffrage des femmes.

Nous nous faisons un plaisir de reproduire ici la lettre de M. Gilly, député de la Gironde, qui est intéressante non seulement parce qu'elle manifeste des sentiments de sympathie personnelle, mais parce qu'elle représente assez justement le sentiment général de l'opinion publique qui nous est actuellement très favorable.

Plassac le 3 avril 1934.

Madame la Présidente,

A mon grand regret, il ne me sera pas possible d'assister au meeting organisé le 7 avril courant, par l'Union Française pour le Suffrage des Femmes.

Je suis, en effet, retenu ce jour-là et le lendemain par des réunions dans mon arrondissement.

Ce n'est point là croyez le bien une dérobade. Et puis que je ne puis être présent à votre manifestation, permettez-moi de vous exprimer ici ma pensée.

Lorsqu'un pays de suffrage universel, comme le nôtre, où le vote féminin n'est pas admis, se sent bien dirigé et prospère il ne me paraît pas utile d'entrer dans la voie des réformes profondes, susceptibles d'amener un changement radical, voire un trouble dangereux, dans ses mœurs politiques, car le mieux est quelquefois l'ennemi du

bien. Mais quand, de toute évidence, une nation voit périliter ses affaires, un impérieux désir de changement se fait jour et c'est un devoir pour chacun d'essayer de modifier en bien l'état de choses existant. Le vote des femmes apparaît alors le plus souvent comme une nécessité.

Je ne crois pas que la France puisse se flatter d'être bien gouvernée. Les femmes, par leur bulletin de vote pourront-elles contribuer à remettre de l'ordre dans la maison? C'est un essai à tenter. L'histoire fourmille d'exemples où les femmes ont fait montre d'une telle sagesse d'un dévouement si élevé d'une perspicacité si étonnante, qu'on ne peut pas, à l'heure présente leur refuser le droit de prendre leur part de responsabilité dans les affaires publiques. Et sans m'attarder à des considérations d'un autre ordre, en me plaçant exclusivement sur le plan de l'intérêt général j'estime que l'expérience doit être faite et je souhaite ardemment qu'elle réussisse pleinement.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'hommage de mes sentiments respectueux.

L. GILLY.

Mme Dumonteille donna ensuite lecture de la lettre de M. Pierre Dumas, rédacteur à la *Petite Gironde*, qui avait ouvert, depuis quinze jours, une importante enquête relative au vote des femmes, enquête dont la présidente de l'U.F.S.F. avait fait ressortir l'après-midi même, l'opportunité et le prix.

Bordeaux, le 6 avril 1934.

Mon regret est immense de ne pouvoir participer à votre meeting de samedi. J'aurais tant de choses à vous dire!

D'abord je vous aurais félicitées, vous, les militantes féministes, de votre action pour le suffrage des femmes.

En commençant mon enquête, je n'avais pas d'opinion bien arrêtée sur cette question, mais j'abordais le problème sans parti-pris, avec le seul but de voir clair et d'arrêter mon sentiment. Or, avant même que je puisse m'exprimer dans le grand journal qui a accueilli mon enquête, laissez-moi vous dire que ni dans mes lectures, ni dans mes lectures, ni dans les 500 lettres qui j'ai reçues, je n'ai trouvé un argument solide contre le vote des femmes.

Cela, je vous demande de le proclamer en mon nom à votre réunion comme j'aurais voulu le faire moi-même et comme je le ferai plus tard, en tous lieux et en toutes circonstances.

Des imbéciles, — et il y en a parmi les femmes, — s'imaginent que vous ne voulez le droit de vote que pour faire, ce que les hommes appellent de la politique, c'est-à-dire pour assister à des réunions, pour juger des candidats d'après leur physionomie ou leur art oratoire, en un mot pour faire de la sale besogne. Or, dans la correspondance reçue, je sens que si les femmes veulent le bulletin électoral, c'est avant tout et surtout pour imposer des réformes sociales, pour tenter d'éviter les guerres, pour protéger le travail, la morale et l'enfant, en général.

Aussi, je considère comme de mon devoir de Français de demander pour la femme le droit d'imposer aux hommes la justice et la charité.

L'enquête menée par *La Petite Gironde* peut avoir des résultats nationaux à condition que les femmes votent en masse dans notre référendum et manifestent leur volonté bien nette de voter. Toutes vos adhérentes doivent faire de la propagande pour que le maximum de femmes envoient leur bulletin au journal. Si le chiffre des suffrages est ridicule, vos adversaires auront beau jeu pour dire que la majorité des Françaises se désintéresse de la question.

Enfin, je vous demande d'inviter vos adhérentes à la grande manifestation qui aura lieu à l'Alhambra le 17 avril et au cours de laquelle seront proclamés les résultats de l'enquête de *La Petite Gironde*. J'y prendrai la parole ainsi que Mme Malaterre-Sellier dont il est inutile, n'est-ce pas, de faire l'éloge à vos amies.

En souhaitant grande chance à votre Congrès, je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes sentiments respectueux.

P. DUMAS.

Les oratrices qui se succédèrent ensuite ayant à traiter du rôle des femmes dans les grands problèmes de l'heure présente, Mlle Pommel parla du rôle moral des femmes; Mme Réchard, de la répercussion du vote sur la vie familiale; Mme Roux, des difficultés de la vie; Mme Kraemer-Bach, des questions du travail; Mme Texier, des questions internationales.

La parole fut ensuite donnée à M. René Caillet, sénateur, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats, dont les déclarations très

nettes furent longuement applaudies. La femme étant entrée dans la vie sociale et la vie économique, M. Caillet n'hésite pas à déclarer que la vie politique doit également lui être ouverte; cette réforme s'impose aujourd'hui à tant de titres qu'elle doit devenir une réalité.

Mme Brunschvicg termina en exposant l'état actuel de la question du suffrage féminin et en affirmant la volonté de l'U. F. S.F. de lutter sans trêve jusqu'au succès final.

Les vœux suivants furent ensuite présentés à l'Assemblée et adoptés par elle :

a) « Le Congrès de Bordeaux remercie très vivement l'Union fédérale des anciens combattants et victimes de la guerre d'avoir pris officiellement parti pour le vote des femmes dans sa récente déclaration et lui fait toute confiance pour user de son influence, afin que les prochains décrets-lois, qui semblent vouloir menacer une grande partie des veuves de guerre, traitent toutes les victimes de la guerre, sans distinction de sexe ou de catégorie ».

b) « Le Congrès régional de l'U.F.S.F. réuni à Bordeaux le 7 avril, profondément ému par les graves événements qui se sont produits dans le pays en ces derniers mois, désirant ardemment la fin de la période troublée que nous traversons, souhaite un redressement de la moralité publique dans tous les domaines, économique, politique et social, et demande instamment aux représentants du pays d'associer les femmes à cette œuvre de rénovation, les devoirs et les droits devant être égaux entre tous les membres de la nation française ».

» Considérant en outre qu'il est indispensable pour les femmes de se préparer à remplir ce rôle nouveau pour elles, les engage vivement à compléter leur éducation civique et à devenir dès à présent des agents de pacification et d'union entre tous les Français ».

Le lendemain, après une nouvelle réunion de travail, les déléguées prirent part à un banquet très cordial auquel assistait la presse et celle-ci fut une fois de plus remerciée pour l'aide qu'elle avait apporté à notre manifestation.

Les congressistes firent ensuite une jolie promenade à Arcachon et au Pyla.

C. B.

1934-21-04

n° 1105